



Impayé cdiscount mail d huissier 4 ans après la commande

Par **jennymado**, le **04/11/2009** à **20:37**

Bonjour,

J ai reçu un mail d un huissier mandaté par cdiscount pour un impayé une commande faite en aout 2008 .

C est un achat 3 fois sans frais , la dernière mensualité n a pas été payé .

Je n ai eu aucunes relances , ni quoi que ce sois j a voue j ai laissé courrir ..

J ai demménagé mais j ai toujours changé mes coordonnées dans mon compte cdiscount , j ai refais une commande il y a 1 semaine en 3 fois par carte bleu qui à été validé .

Copie du mail

PARIS, le 04/11/2009

Référence à rappeler : AG3173648

Mademoiselle,

Nous sommes chargés par la société Coface Services, venant aux droits de la société Cdiscount.com suivant acte de cession de créances du 20/03/2008, de procéder au recouvrement amiable de la somme de 273 €, correspondant à : Commande Cdiscount.com n°0508130015SYPJF.

Date | Détail | Montant

13/08/2005 | Commande n°0508130015SYPJF - CANAPE CONVERTIBLE,CO | 273,00 €

Dans le cadre d'une ultime démarche amiable, nous vous mettons en demeure de régler cette somme, sans frais supplémentaires, dans un délai de 8 jours à compter de la présente.

Le paiement doit être exclusivement effectué à notre ordre et à notre adresse, étant désormais vos seuls interlocuteurs. SEUL LE PAIEMENT INTEGRAL EST LIBERATOIRE.

Pour procéder à un règlement total ou partiel par CB sur notre site sécurisé : Cliquez ici

Pour procéder à un règlement total ou partiel par prélèvement automatique
Merci de nous contacter au 01.72.77.20.89 muni de votre RIB

Si vous rencontrez des difficultés financières, n'hésitez pas à nous contacter pour trouver la meilleure solution à votre dossier.

Si le règlement a déjà été effectué, veuillez nous retourner la présente avec la date, le montant et le mode de règlement.

Veuillez agréer, Mademoiselle, nos salutations distinguées.

SCP PIQUET-MOLITOR
Etude d'Huissiers de Justice
168 RUE DE GRENELLE
75007 PARIS
Tel : 01 72 77 20 89

J ai lu qu il y avait prescription au bout de deux ans , est ce vrai dans mon cas , dois je leur répondre ou ignorer leur mail ?

Qu est ce que je risque ?

J ai toujours payé mes dettes , mais me retrouvant seule enceinte de 7 mois c est pas le bon moment ..

Merci de vos conseils .

Par **ludwig1987**, le **12/11/2015** à **13:24**

bonjour j'ai acheté une machine à laver 164 € mais deux premiers prélèvements sont passés mais pas le 3ème j'ai eu aucune relance à qui je dois m'adresser pour payer la totalité je le ferais à la prime de Noël du RSA cordialement